

Rapport sommaire sur les résultats de la vente aux enchères pilote CA-QC Publié le 14 août 2014

Retour sur la vente aux enchères pilote

Le California Air Resources Board (ARB) et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) ont tenu une vente aux enchères pilote d'unités d'émission de gaz à effet de serre (GES) le jeudi 7 août 2014. Les émetteurs et participants de la Californie (entités de la Californie) et les émetteurs et participants du Québec (entités du Québec) ont pu y participer. Les unités d'émission et les garanties financières utilisées étaient fictives. La vente aux enchères pilote devait donner l'occasion aux participants de tester la version bonifiée de la plateforme et de se familiariser avec les fonctionnalités permettant la tenue de la première vente aux enchères conjointe. Également, le personnel des deux gouvernements participant a pu tester, dans des conditions réelles et avec succès, la plateforme de vente aux enchères et les procédures associées à une vente aux enchères conjointe.

1. Statistiques sur la vente aux enchères pilote CA-QC

Vous trouverez ci-dessous les principales données concernant la vente aux enchères pilote CA-QC :

- Quantité d'unités d'émission disponibles :
 - 25 millions d'unités d'émission de millésime présent (2014)
 - 15 millions d'unités d'émission de millésime futur (2017)
- Nombre d'enchérisseurs qualifiés : 28
- Prix de vente minimal annuel annoncé par la Californie :
 - 11,34 dollars américains (\$ US)
- Prix de vente minimal annuel annoncé par le Québec :
 - 11,39 dollars canadiens (\$ CA)
- Taux de change de la vente aux enchères : 1,0926 (\$ US en \$ CA)
- Prix de vente minimal de la vente aux enchères :
11,34 \$ US/12,39 \$ CA par unité d'émission

2. Participation à la vente aux enchères pilote CA-QC

Vingt-huit (28) enchérisseurs ont pris part à la vente aux enchères pilote CA-QC du 7 août 2014 :

- 23 émetteurs;
- 5 participants.

Les participants peuvent être des personnes morales ou des personnes physiques, telles que définies dans le Règlement concernant le système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre du Québec et dans la réglementation de la Californie.

3. Résumé du déroulement de la vente aux enchères pilote CA-QC

Toutes les procédures nécessaires au bon déroulement de la vente aux enchères ont été suivies correctement. L'information contenue dans le système de suivi des unités d'émission (CITSS) concernant les participants à la vente aux enchères a été transmise à l'administrateur de la vente aux enchères, ce qui a permis l'inscription des participants. En s'inscrivant, les entités du Québec ont pu choisir la devise (\$ CA ou \$ US) qu'elles souhaitaient utiliser. Le montant des garanties financières fictives utilisées a été fixé par l'ARB et le MDDELCC à 50 M\$ US ou 55 M\$ CA, en fonction de la devise choisie.

Au cours de la vente aux enchères pilote CA-QC, le service à la clientèle a été assuré par l'administrateur de la vente aux enchères et par le service d'information de WCI, Inc. sur le système CITSS. Tous les participants ont été en mesure de soumettre des offres manuellement et à l'aide du tableur Excel préformaté au cours de la période de soumission des offres, dont la durée était de trois heures.

Comme lors des véritables ventes aux enchères, le personnel des deux gouvernements participants ainsi que le surveillant de marché externe ont suivi le déroulement de la vente aux enchères pilote CA-QC. Les règles de confidentialité en vigueur lors d'une vente aux enchères réelle ont été suivies lors de cette vente aux enchères pilote (non-divulgence de l'intention de participer, de la stratégie, etc.).

Le rapport sur les résultats et la facture peuvent être téléchargés à partir de la plateforme de vente aux enchères, mais ils ne contiendront aucune donnée liée à la vente aux enchères pilote CA-QC. Toutefois, le format des rapports utilisés est le même que lors des véritables ventes aux enchères conjointes. Comme pour les rapports, aucun résultat concernant la vente aux enchères pilote ne sera publié.

Lors d'une véritable vente aux enchères conjointe, un rapport sommaire sur les résultats sera publié par l'ARB et le MDDELCC. Ce rapport indiquera le prix de vente final des unités d'émission de millésime présent et celui des unités d'émission de millésime futur, le nombre d'unités mises en vente, le nombre d'unités achetées et quelques statistiques. Cependant, ces résultats ne seront pas publiés à la suite de la vente aux enchères pilote CA-QC afin d'éviter toute confusion avec des données réelles.

Aucun autre rapport ne sera publié concernant la vente aux enchères pilote CA-QC.

4. Sondage sur la vente aux enchères pilote CA-QC

Un questionnaire a été présenté le vendredi 8 août aux participants à la vente aux enchères pilote. Ceux-ci avaient jusqu'au 12 août pour y répondre. Voici la compilation des résultats obtenus.

Question	Oui	Non
Avez-vous soumis des offres manuellement?	69,2 %	30,8 %
Avez-vous soumis des offres à l'aide du tableur préformaté?	53,9 %	46,1 %
Avez-vous consulté la foire aux questions, le guide de l'utilisateur et la présentation disponibles sur la plateforme de vente aux enchères?	53,9 %	46,1 %
La foire aux questions, le guide de l'utilisateur ou la présentation vous ont-ils été utiles?	87,5 %	12,5 %

Question	Excellente	Très bien	Bien	Moyenne	Faible
Quelle est votre appréciation de la qualité des ressources offertes sur la plateforme de vente aux enchères?	25,0 %	50,0 %	16,7 %	8,3 %	0 %
Quelle est votre appréciation générale de la présentation du contenu de la plateforme de vente aux enchères?	30,8 %	38,5 %	23,1 %	7,6 %	0 %
Quelle est votre appréciation générale de l'ensemble de votre expérience de la plateforme de vente aux enchères?	30,8 %	46,1 %	15,4 %	0 %	7,7 %

Question	Vraiment facile	Très facile	Moyennement facile	Pas vraiment facile	Pas du tout facile
Le processus d'inscription à la vente aux enchères pilote CA-QC a-t-il été facile à suivre?	38,5 %	30,8 %	30,7 %	0 %	0 %
Les modèles fournis pour la vente aux enchères pilote CA-QC, comme les instructions pour soumettre la garantie financière et le tableur Excel préformaté pour soumettre des offres, étaient-ils faciles à utiliser?	38,5 %	38,5 %	15,4 %	7,6 %	0 %
Était-il facile de soumettre des offres au cours de la fenêtre de soumission?	61,5 %	23,1 %	15,4 %	0 %	0 %
La soumission manuelle des offres était-elle facile à effectuer?	70,0 %	10,0 %	20,0 %	0 %	0 %
Le tableur préformaté était-il facile à utiliser?	37,5 %	25,0 %	25,0 %	0 %	12,5 %

Information

Pour plus d'information sur la vente aux enchères pilote CA-QC, veuillez communiquer avec l'une des personnes suivantes :

Programme de plafonnement et d'échange de la Californie

M^{me} Ashley Dunn, California Air Resources Board

ashley.dunn@arb.ca.gov

916 322-7156

Système de plafonnement et d'échange du Québec

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

spede-bcc@mddelcc.gouv.qc.ca

418 521-3860 ou 1 800 561-1616, option n° 5